



DISPOSITIF DE COMMANDE DES OUTILS MOI(S) SANS TABAC

Ces informations sont mises à disposition des partenaires Moi(s) sans tabac de la région Paca 2017,
par Santé publique France et le Cres Paca

COMMANDES VIA LE SITE TABAC INFO SERVICES

Mise en place d'un dispositif de commande **unique gratuit pour tout le monde** à partir de **début septembre**, en créant un compte sur www.Tabac-info-service.Fr rubrique moi(s) sans tabac /partenaires, les éléments suivants :

- Kit d'aide à l'arrêt
- Le flyer moi(s) sans tabac,
- Le flyer universel moi(s) sans tabac et la brochure « arrêter de fumer, pour comprendre », conçus dans une démarche d'accessibilité universelle,
- L'affiche « ici, on soutient tous ceux qui ont décidé d'arrêter de fumer »
- L'affiche « ici, on soutient tous ceux qui ont décidé d'arrêter de fumer, parlons-en aujourd'hui»
- L'affiche « ici, on soutient tous ceux qui ont décidé d'arrêter de fumer, retirez ici votre kit gratuit»
- L'affiche « en novembre, on arrête ensemble »
- 3 brochures sur le tabac du catalogue santé publique france (arrêt du tabac : besoin d'aide ?, pourquoi arrêter de fumer ?, grossesse sans tabac)
- Des badges
- Des tee-shirts
- Des cirés

PLUSIEURS POINTS D'ATTENTION :

- Santé publique France n'autorise qu'une seule commande par acteur / partenaire.
- Le délai moyen de livraison est de 15 jours ouvrés.

COMMANDES IMPORTANTES VIA LE TABLEAU MAGIQUE

Pour les commandes d'outils importantes : compléter le « tableau magique » afin d'y indiquer les quantités d'outils nécessaire, document à renvoyer **AVANT LE 1^{er} SEPTEMBRE** au CRES PACA.

Restons raisonnables ! Tous les outils sont gratuits pour les commanditaires, mais la création, l'impression et le routage des outils sont entièrement à la charge de SPF, ce qui représente un coût important pour l'agence.

RAPPEL SUR LA COMMUNICATION

Toute communication à destination du grand public est sous embargo jusqu'au lancement de la campagne le 10 octobre.

Pour coordonner les relations presse du partenaire avec celles de Santé publique France, il faut envoyer un email à presse@santepubliquefrance.fr

LA CHARTE D'ENGAGEMENT

Une charte d'engagement a été élaborée par Santé publique France et validée par la Direction générale de l'agence, elle vous est communiquée et vous devrez la retourner signée afin d'avoir accès aux outils personnalisables.